



Protection contre la grêle AEAI n° 27298

Demandeur
SKYLIGHTEC s.r.o.
Albeř 109
378 33 Nová Bystřice
Czech Republic

Fabricant
-

Groupe 115 - Toiture - lanterneau

Produit Sky OS HP

Description Dispositif de protection contre la grêle sur lanterneau avec panneau nervuré en PC. Type Polycase®SPC 10/2w, 10 mm, distance entre la grille et la plaque = 60 mm. Tôle perforée : aluminium EN AW-1050A trempé, épaisseur 2 mm, diamètre des trous 10 mm, distance entre les trous 15 mm. Bordure posée librement sur le support.
Support de la tôle perforée : profilé en T en aluminium, épaisseur 5 mm, largeur 80 mm, tôle perforée fixée en 6 endroits avec des vis EJOT J3 en acier, couple de serrage des vis 0,8 Nm, distance entre les vis 51 cm.
La reconnaissance s'applique pour les tailles > 1,5 m2.

Documentation FPC Flüeler Polymer Consulting: Rapport d'essais '420-17/1' (15. März 2017), Rapport d'expertise '420-17/2' (15. März 2017), Rapport d'essais '428-17/1' (21. Juni 2017); p+f expert ag: Rapport d'expertise 'GU 100' (6. Februar 2023)

Conditions d'essais AEAI 35 Tôle perforée, filets métalliques, grillage à mailles et grillage en tôle, version 1.01 du 01.05.2015

Classification Evaluation Résistance à la grêle fonctionnalité RG 5

Remarques L'aspect n'a pas été testé, le grillage de protection contre la grêle a la fonction d'une couche d'usure. L'essai a été effectué également avec des billes de glace de 6 cm de diamètre, conformément aux conditions d'essai AEAI pour la grêle. Ces tirs n'ont pas endommagé le produit de construction en termes de fonctionnalité.

Durée de validité 31.12.2028
Date d'édition 09.03.2023
Remplace l'attestation du 15.12.2021

Association des établissements cantonaux
d'assurance incendie

Martin Jordi

Cornelia Humm

Le chiffre attribué à la fonctionnalité correspond à la valeur minimale entre les fonctions suivantes:

| | | | |
|-----------------------|-------|------------|-------|
| Translucidité | RG 5 | Mécanique | RG 5 |
| Protection de lumière | RG -- | Étanchéité | RG -- |